

Coalition Pour que le Québec ait meilleure MINE !

Québec, mardi 19 mai 2015

Agence canadienne d'évaluation environnementale
Mine d'Arianne Phosphate et Projet Terminal maritime en rive nord du Saguenay
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1
Tél. : 418-649-6444 | Téléc. : 418-649-6443
ACEE.ProjetTerminalSaguenay-SaguenayTerminalProject.CEAA@acee-ceaa.gc.ca

317 P NP DM89.1
Projet d'ouverture et d'exploitation
de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay—Lac-Saint-Jean
6211-08-006

OBJET : DEMANDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE APPROFONDIE POUR LA MINE D'ARIANNE PHOSPHATE ET LE TERMINAL MARITIME EN RIVE NORD DU SAGUENAY

Madame, Monsieur,

Par la présente, la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine demande une évaluation environnementale approfondie pour le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay, de même que pour le projet de mine d'apatite à ciel ouvert d'Arianne Phosphate auquel est affilié ce port, prévu dans le secteur du Lac à Paul, à 200 kilomètres au nord de Saguenay.

Patrimoine mondial de l'UNESCO

La Coalition se préoccupe des impacts appréhendés par la construction d'infrastructures portuaires supplémentaires en bordure du Fjord du Saguenay, à Sainte-Rose-du-Nord. Ce projet vise à permettre le transbordement de 3 millions de tonnes de concentré d'apatite par année, produit par Arianne Phosphate, puis son transport par bateau sur le fleuve Saguenay, un joyau faisant actuellement l'objet d'une demande d'inclusion sur la courte liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Espèces fragiles et en péril

De plus, le transbordement et le transport du concentré par voie navigable se fera directement dans une zone à fort intérêt récréotouristique et à proximité de milieux marins fragiles, étant situé en amont du Parc marin du Saguenay. Ce dernier constitue un habitat essentiel pour les **bélugas**, une espèce en péril, de l'île Saint-Louis à l'embouchure du Saguenay. Le Parc marin abrite aussi de nombreuses autres espèces en péril, comme la **morue franche**, le **rorqual bleu** et le **rorqual commun**.

Le Parc marin du Saguenay fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada, ainsi que du réseau des parcs nationaux du Québec sous la responsabilité de Parcs Québec, géré conjointement avec la Première nation Innue d'Essipit. Il a pour mandat de rehausser le niveau de protection des écosystèmes d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent aux fins de conservation, tout en favorisant son utilisation à des fins éducatives, récréatives et scientifiques, au profit des générations actuelles et futures.

Impacts cumulatifs et absence de Plan stratégique pour le transport minier

La construction d'un nouveau port et le passage de plus de 50 bateaux par année chargés de concentré d'apatite traverseront cet espace de conservation pour des espèces fragiles et en péril. De plus, des conflits d'usage importants sont à prévoir, car le Parc marin est un espace hautement fréquenté par les kayakistes et de nombreuses entreprises d'observation des baleines.

La Coalition s'inquiète également de l'absence d'un plan stratégique et cohérent d'analyse de l'ensemble des impacts cumulatifs pour tout le transport des différents minerais dans le Fjord du Saguenay avec la venue anticipée de plusieurs nouveaux projets miniers dans le cadre du Plan Nord. En effet, deux ports industriels en eau profonde sont déjà présents le long du Saguenay, dont l'un, situé juste en face du terminal maritime projeté, fonctionne à 15% de sa capacité. Ce projet vise donc la construction d'un port pour accommoder un seul projet et une seule compagnie minière, sans égard pour les pressions additionnelles causées au fjord du Saguenay.

Évaluation environnementale approfondie pour le port et pour la mine

Pour la Coalition, l'évaluation ne doit pas se faire à la pièce, et doit également, pour être cohérente, tenir compte du projet dans son ensemble, incluant la mine Ariane Phosphate. Bien que la construction du quai serait mise en œuvre par l'Administration portuaire du Saguenay, la demande et le financement proviennent essentiellement d'Ariane Phosphate. Il s'agit d'un projet inféodé au projet minier. En effet, si l'une ou l'autre des composantes du projet se voyait refusée, c'est le projet dans son ensemble qui serait compromis. Sans mine, pas de nouveau port, comme l'a indiqué le responsable de Port Saguenay dans le cadre des audiences publiques du BAPE sur le projet Ariane Phosphate. Et sans port, pas de projet minier sous sa forme actuelle selon Ariane Phosphate. L'évaluation exhaustive du projet exige l'analyse de l'ensemble des composantes, incluant l'extraction à la mine et le transport routier, et non seulement le transbordement et le transport fluviale du concentré d'apatite sur le Fjord du Saguenay.

Il est, par ailleurs, étonnant que le projet de mine Ariane Phosphate, un projet d'envergure, échappe présentement à une évaluation environnementale menée par les autorités fédérales, notamment en ce qui a trait aux impacts anticipés sur l'habitat du poisson et sur les populations autochtones – deux enjeux de responsabilités fédérales. Le projet touche directement le mode de vie et empiète sur le territoire des Premières nations Innues de Pessamit, Essipit et Mashteuiatsh. En outre, le taux de magnétite titanifère présent dans le gisement est suffisant pour permettre une éventuelle exploitation de ce minerai. Le promoteur d'Ariane Phosphate prétend qu'il n'y a actuellement pas de marché pour ce métal, mais rien ne l'empêchera de l'exploiter si les conditions sont plus favorables. Le projet devrait donc être assujéti au Règlement sur les effluents des mines de métaux et à la Loi canadienne sur les évaluations environnementales, comme ce fut le cas pour le projet de Mine Arnaud à Sept-Îles, un projet de mine d'apatite présentant un potentiel de magnétite titanifère similaire. Nous croyons, pour ces raisons, que le projet d'Ariane Phosphate devrait aussi être inclus dans l'évaluation environnementale.

Pour toutes ces raisons, nous croyons que la tenue d'une évaluation environnementale approfondie est amplement justifiée.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous prions d'agréer, nos sincères salutations.

Dominique Bernier

Assistante à la coordination

Coalition pour que le Québec ait meilleure mine

c.418-570-3497 | quebecmeilleuremine@gmail.com

Ugo Lapointe

Cofondateur et coporte-parole de la Coalition Québec meilleure mine

Coordonnateur canadien | Canadian Program Coordinator | MiningWatch Canada

c.514.708.0134 | twitter @ugolapointe | Skype ugolapointe

www.miningwatch.ca | ugo@miningwatch.ca

La coalition Pour que le Québec ait meilleure mine! a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Artistes pour la Paix ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Conseil centrale CSN de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre de Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la sante pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Iles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Iles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). Tous nouveaux membres bienvenus.
